L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 OCTOBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 26 OCTOBRE.

AGENCE DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississipi, de la Nlle-Orléans à Bâton-Rouge.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Vincent & Co—à 10 heures, à leur salle d'encan, vente par catalogue, de 500 lots d'excellents habillements des derniers genres et faits en ville, expressément pour le détail, et sans réserve.

Par B. Turpin—au No 97 rue Vieille-Levée, eaux-de-vie, vins, liqueurs, absinthe, vermouth, huile d'olive, sardines, &c. Aussi, pour clore une consignation, du porto et du sherry. De plus, sans réserve, 60 caisses sucre de la Havane, et vin rouge en caisses pour compte de qui il appartiendra.

Par C. E. Girardey—à 11 heures, au troisième étage du No 12 Place de la Bourse, entre Canal et Douane, meubles et livres de loi, &c.

Par Montgomery & Bro—à 11 heures, au Montgomery's Tattersalls, rue Gravier, 46 mulets du Texas—aussi, 10 jolies barouches et buggies.

Par Moffman & Marks, au No 30 de la rue de Chartres—marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par A. Folhes, au No 46 de la rue de Chartres—marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, coutellerie, &c.

Par O. Valeton, rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre—le contenu de huit chambres meublées.

Par G. de Férist, au No 42 rue Royale, à 11 heures—un assortiment général de meubles, un piano Pleyel, un cage, et une mobilier à coudre.

Par E. M. Jacobs—à 2 heures, No 51, Champs-Elysées—un appartement de meubles.

Par Nelligan & Nash—à 10 heures, au No 74 de la rue Carondelet, 38 caisses de souliers avariés à l'incendie de cette maison.

Par P. A. Fortier, constable, à midi, en face de son bureau rue des Français, entre Esplanade et Victoire—un lot de meubles.

Par S. Guimault, coin Bienville et Passage de la Bourse—meubles.

☞ Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 96 Vieille Levée.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur les ventes à l'encan qui se font aujourd'hui, à dix heures et demie, au magasin No 97 rue Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin.

1o—Sucre de la Havane No 12. — Vente positive et sans réserve.

2o—28 caisses de vin rouge pour compte de qui il appartiendra.

3o—Sherry et porto de Lacave et Echecopar.

4o—Grande variété d'eaux-de-vie, vins rouges et blancs, vermouth, champagne, huile d'olive, conserves, etc.

Voyez les avis dans nos colonnes.

Souliers avariés à l'encan. — Les détaillants feront bien de se trouver à la vente que feront aujourd'hui MM. Nelligan & Nash, de 38 caisses de souliers, au No 74, rue Carondelet, à 10 heures du matin.

TRES GRANDE VENTE

d'excellents habillements

faits expressément pour le commerce de la ville.

☞ MM. Vincent & Co. encanteurs, font une grande vente d'excellents habillements, ce matin, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres.

La vente est faite par catalogue; elle est positive et sans réserve. Les articles comprennent les différents genres; on peut les examiner et ils sont prêts pour la livraison.

L'Agriculture et le Travail en Louisiane.

A côté des problèmes politiques qui préoccupent l'attention publique depuis un an et qui vont faire l'objet de débats importants et passionnés dans l'enceinte du Capitole, se place le problème non moins intéressant pour les populations du Sud, de la restauration de l'agriculture sur des bases propres à lui assurer une prospérité permanente et durable. Dans un pays où la prépondérance politique appartient à la richesse, il est d'un intérêt majeur pour notre section ruinée et appauvrie d'aviser aux moyens de reconquérir cet élément de puissance qui doit contribuer à lui rendre une partie de son ancienne influence dans la conduite des affaires publiques. L'agriculture étant la principale source de richesses du Sud, doit donc attirer d'une façon toute spéciale l'attention des hommes d'état et des publicistes de notre région.

Des capitaux et des bras, tels sont les deux grands besoins du moment. Les capitaux ne manqueront pas lorsque toutes les autres conditions nécessaires à l'exploitation du sol se trouveront réunies. Il y a un mobile puissant—l'intérêt—qui met en mouvement le capital et le fait aller lui-même à la recherche des placements avantageux, des bonnes affaires. Grâce à cet intérêt, et les institutions de crédit aidant, ce premier élément de succès ne fera pas défaut. Il y a, cependant, une réforme importante à introduire dans notre législation sur les hypothèques tacites, pour faciliter les transactions hypothécaires en donnant plus de garanties au prêteur. Ce sujet qui a déjà fait l'objet de discussions approfondies dans la presse mérite d'occuper l'attention de notre législature. Un comité de législes devrait être nommé pour proposer les modifications nécessaires au code civil.

Si cette question légale est résolue d'une façon satisfaisante, nous pensons qu'il sera facile de trouver des capitaux; ils viendront s'offrir d'eux mêmes sans qu'il faille aller les chercher. Il n'en est pas de même des bras. C'est un élément qui n'est pas rare dans le monde, qui est même à très bon marché dans beaucoup de pays, mais il est d'un déplacement plus difficile et plus dispendieux et son utilité ou son efficacité varie suivant les différents caractères qu'il présente. Il importe donc d'étudier ces caractères pour savoir quel genre de travailleurs il est avantageux de rechercher au point de vue économique de la production et au point de vue moral de l'influence que ce nouvel élément peut avoir sur la société où il s'agit de l'introduire.

Les divers travailleurs auxquels l'agriculture peut emprunter les forces qui lui manquent, sont: les nègres déjà établis parmi nous, les coolies asiatiques, les émigrants européens, et enfin les agriculteurs américains des autres Etats de l'Union.

Nous avons dit précédemment des affranchis tout ce que nous avions à en dire. L'expérience de l'année qui vient de s'écouler n'a fait que confirmer nos observations. Dociles par nature, les noirs qui n'avaient pas été démoralisés par la fréquentation des camps et par les prédications des apôtres du suffrage universel, sont retournés au travail et ont donné des résultats, sinon complètement satisfaisants, du moins meilleurs que ceux sur lesquels on comptait. Les affranchis constituent un élément de travail à la portée des planteurs, et nous avons conseillé à ceux-ci d'en tirer parti en attendant mieux.

Malheureusement, le nombre des travailleurs noirs dans les campagnes a diminué d'une façon sensible. Il serait utile qu'un recensement fut fait dans chaque paroisse afin qu'on pût connaître la proportion dans laquelle cette diminution s'est opérée, et savoir si cette diminution continue graduellement, comme plusieurs indices nous portent à le croire. Il est à craindre, d'un autre côté, que la nouvelle génération ne retourne aux habitudes d'indolence de la race africaine et ne renonce aux travaux agricoles, comme cela a eu lieu dans tous les pays où les nègres ont passé de la servitude à la liberté absolue. En prévision de l'avenir, il faut donc chercher dans les autres éléments énumérés par nous les forces que celui-ci ne peut déjà plus fournir.

Plusieurs de nos confrères, le Crescent entre autres, font une vive opposition à l'introduction des coolies asiatiques. Cette opposition est basée sur des objections fort sérieuses et qui ne nous avaient pas échappé lorsque nous avons recommandé, l'année dernière, des mesures propres à encourager l'immigration des Hindous et des Chinois. Il n'est jamais venu à notre pensée de proposer autre chose qu'un moyen provisoire pour tirer nos agriculteurs d'embarras, mais nous n'entendions nullement introduire les coolies comme un élément permanent dans notre société. Nous avons récemment reproduit un article du Courrier de San Francisco qui fait justement ressortir les inconvénients du nombre toujours croissant des Chinois en Californie, et nous avions signalé nous-même les vices et les défauts de cette race. Mais nous faisions observer, en même temps, que les défauts qu'on reproche aux Chinois des villes, n'existent pas chez les Chinois des campagnes qui sont plus robustes et plus dociles, et nous disions que c'était à cette classe qu'il fallait s'adresser et non à la lie des grandes villes du céleste empire, pour obtenir des travailleurs agricoles. La crainte de voir les Chinois se faire naturaliser et venir exercer dans les élections une fâcheuse influence, peut avoir quelque fondement, en ce qui touche les Chinois des villes, elle n'en aurait aucun ni pour les Chinois illettrés des campagnes, ni pour les Hindous que leur religion et leur caractère tiendront toujours en dehors du mouvement politique et social.

Quoiqu'il en soit des avantages et des inconvénients de l'immigration des Asiatiques, nous croyons que c'est aujourd'hui une affaire à peu près manquée. Il faut donc nous tourner vers les travailleurs de la race blanche et voir les chances que ceux-là peuvent nous offrir.

Si on ne consultait [illegible] tableau comparatif des salaires qui [illegible] peine au paysan européen de donner à [illegible] une maigre pitance, avec ceux que les planteurs sont disposés à accorder, il semblerait qu'il n'y a rien de plus facile que d'attirer des milliers de journaliers en Louisiane. Cependant, la tâche est loin d'être aussi facile, et nous ignorons si le bureau d'émigration, institué l'année dernière, a encore obtenu le moindre résultat. Le climat effraie les émigrants européens, puis le genre de travail est complètement différent de celui auquel ils sont habitués, et, même en leur offrant des terres et les moyens de s'établir pour leur compte, on aurait de la peine à leur faire préférer le sol si riche et si fécond de la Louisiane aux terres en friche du nord-ouest.

L'émigration européenne ne peut qu'aider indirectement notre agriculture. Mais elle peut le faire de deux manières: d'abord en fournissant aux villes une quantité de bras suffisante pour les divers travaux de l'industrie et du commerce, et en arrêtant ainsi la dépopulation des campagnes; ensuite en augmentant la population dans les Etats du Nord et du Nord-Ouest et en opérant un refoulement progressif des anciens habitants vers les Etats du Sud.

Ce que nous pouvons désirer de plus favorable, à tous les points de vue, c'est d'obtenir des travailleurs déjà acclimatés, et qui soient en communauté d'idées et de sentiments avec nous. Nous aimerions mieux voir la population de la Louisiane s'accroître par l'immigration de Virginiens, de Kentuckiens, de colons du Missouri, du Tennessee et de la Caroline du Nord que d'émigrants venant d'Europe ou même des Etats de l'extrême Nord. Or, ce résultat n'est pas impossible à espérer. Le courant continu de l'émigration européenne dans les Etats du Nord et de l'Ouest produit déjà une émigration des anciens fermiers de ces Etats dans la Virginie, le Kentucky, le Missouri, le Tennessee et la Caroline du Nord, où ils peuvent, sans une trop grande variation de climat, trouver des conditions plus favorables de culture. Pour éviter le contact des gens du Nord, beaucoup de cultivateurs des Etats frontières ainsi envahis, descendront à leur tour vers des contrées plus méridionales et iront s'établir dans l'Etat qui leur offrira le plus d'avantages. Or, la Louisiane est un de ceux qui sont le mieux partagés sous le rapport du sol. Elle peut offrir aux Missouriens, aux Kentuckiens et aux Virginiens la culture du tabac, aux Caroliniens celle du riz et aux autres celle du coton, sans parler de la culture de la canne qui lui est spéciale.

Ce qu'il faut pour encourager cette immigration, la plus utile et la plus agréable de toutes, puisqu'elle n'apportera aucun élément discordant parmi nous, mais au contraire des auxiliaires sympathiques, c'est de morceler les grandes exploitations agricoles, et d'offrir aux colons qu'il s'agit d'attirer, l'appât de petites exploitations n'exigeant ni trop de capitaux ni trop de bras. Un grand nombre de planteurs qui occupaient avant l'émancipation, deux ou trois cents travailleurs, n'en ont plus que vingt ou trente, et sont obligés de laisser la plus grande partie de leurs terres en friche. Ils pourraient en tirer parti, soit en les louant moyennant une somme d'argent ou une part des produits, soit en les vendant à longs termes, à des colons n'ayant pas de forts capitaux. Il y aurait ainsi accroissement de population, et par suite augmentation de la valeur des terres; de sorte que les planteurs qui auraient accordé des facilités aux nouveaux venus se trouveraient amplement récompensés de leurs sacrifices. Multiplier les exploitations est un moyen certain de redonner à l'agriculture en Louisiane un nouvel essor en y retenant les familles blanches qui n'ont pas de grands moyens et en y attirant des colons de tous les points du Sud. Un grand nombre de Georgiens et d'Alabamiens ont quitté leurs Etats, depuis la paix, pour se rendre au Texas, où ils peuvent avoir des terres à bon marché, et cette émigration continue. Il est facile de les retenir ou leur offrant des avantages analogues à ceux qu'ils peuvent trouver au Texas joints à ceux qu'ils retireront de la qualité du sol et de la plus grande proximité des marchés où doivent s'écouler leurs produits. Sans négliger les autres moyens de se procurer des bras, nous croyons que celui qui doit avoir pour résultat d'augmenter notre population blanche mérite une sérieuse attention. Si les grands propriétaires veulent étudier la question, ils trouveront dans la presse un puissant appui et nous ne doutons pas que des efforts dans ce sens ne soient couronnés d'un plein succès.

Théâtre d'Orléans.—On donnera dimanche, à ce théâtre, un grand drame en 5 actes, de Dennery & Maillan, intitulé: *Marie Jeanne ou la Femme du peuple*. La pièce, fort émouvante, attirera sans aucun doute beaucoup de monde.

Nouveaux Réglements POUR LE TRANSPORT DU COTON.

Les réglements suivants pour le transport du coton ont été émis par le commissaire du Revenu de l'Intérieur:

Département du Trésor.

Bureau du Revenu de l'Intérieur, Washington, 22 octobre 1866.

Ayant reçu plusieurs mémoires représentant les inconvénients éprouvés par les petits planteurs et fermiers dans l'intérieur des districts cotonniers, par suite de la mise en vigueur des réglements récents concernant le transport du coton engagé et les bons pour garantie du paiement de la taxe sur la remise du coton au point de destination devant être pris par le collecteur du district receveur, au lieu du collecteur de district d'où le coton est expédié, ainsi qu'il est prescrit par les réglements, séries 2, No 5, émanant de ce Bureau sous la date du 31 juillet 1866, les réglements additionnels suivants sur cette matière ont été adoptés pour assurer le paiement de la taxe, et comme offrant la mesure de facilité recherchée par les personnes désireuses d'envoyer du coton aux ports de mer ou autres lieux d'expédition. Il leur sera permis de faire ainsi en délivrant au collecteur du district où se port ou lieu est situé, un bon avec deux garanties ou plus approuvé par le collecteur qui le recevra, à la condition de payer la taxe sur tout le coton pour lequel des permis peuvent être accordés par l'assesseur du district où le coton peut avoir été récolté.

Ce bon sera exécuté sous peine d'une somme égale au double du montant de la taxe sur la quantité de coton qui doit passer en transit, et les assesseurs auront soin de ne pas accorder d'autres permis sur aucun bon quand la taxe sur la quantité déjà permise s'élève à une moitié de la somme portée, jusqu'à ce que les certificats de paiement de la taxe sur le tout ou sur une portion du coton transporté sous les anciens permis soient reçus par le collecteur receveur, alors les permis additionnels pourront être accordés. Mais en aucun cas, la taxe sur la quantité sous le permis n'excédera une moitié de la somme pénale du bon.

Ainsi si le bon est donné en une somme assurant la taxe sur 500 balles de 400 livres chacune, alors la limite est atteinte et nul autre permis ne doit être accordé excepté sur le reçu du certificat de remise et de paiement comme il est prescrit ci-après.

Immédiatement sur l'exécution de ce bon, le collecteur à qui est délivré le transmettra, en en retenant une copie à son bureau, à l'assesseur du district d'où l'on a l'intention d'emporter le coton, lequel assesseur sera autorisé à accorder des permis pour l'enlèvement du coton sur la demande du principal ou de ses agents.

Sur le reçu de cette demande l'assesseur accordera des permis en triplicata; il en remettra un au postulant, un au collecteur du district receveur et un au commissaire du Revenu de l'Intérieur.

L'assesseur devra insérer avec soin dans les permis les marques sur les balles et les numéros sur les liens métalliques, qu'il arrangera lui-même d'une convenable manière ou, dans le cas où cela serait impraticable par quelle que cause que ce soit, il les délivrera au propriétaire ou a son agent qui les mettront dans la balle comme une mesure de protection contre une saisie et une détention possible, aussi bien que comme un moyen d'identification du coton au moment de la remise.

Si dans ce cas le coton n'a pas été pesé avant l'enlèvement par un peseur dûment nommé, le montant de la taxe sera basé sur le poids certifié par le propriétaire du moulin.

Afin d'arriver au vrai montant de la taxe à payer sur le coton enlevé sous ces conditions, il doit être pesé à son arrivée dans le district receveur par l'officier nommé à cet effet, auquel un droit de 25 cents par balle sera alloué pour son service, et sur le certificat duquel la taxe sera collectée.

Sur le reçu de ce certificat de pesage et sur le paiement de la taxe, le collecteur émettra son certificat en duplicata. Une copie en sera remise à la partie payant la taxe, qui remettra cette copie à l'assesseur, ou à un assistant assesseur du district d'où elle émanera pour qu'elle soit endossée par lui; et aucun certificat pour le reçu de taxe sur tout coton enlevé sans bon, conformément aux réglements ci-dessus, ne sera reçu par l'assesseur détenteur du bon, à moins qu'il ne porte l'endossement de l'assesseur du district receveur et ne soit accompagné du certificat du peseur.

Les personnes qui ont fourni le bon, afin d'en obtenir la cancellation, en recevant du collecteur à qui le paiement de la taxe est fait, son certificat et en détenant l'endossement de l'assesseur comme cela est requis, doit le transmettre avec le certificat du peseur, à l'assesseur qui accorde le permis, qui créditera la personne avec la preuve fournie ainsi sur le bon fourni par elle et quand la preuve du paiement de la taxe sur tout le coton à enlever sera produite, l'assesseur cancellera le dit bon et l'enverra avec toutes les preuves sur lesquelles la cancellation était basée, à l'approbation du commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Là où la preuve du paiement de la taxe requis pour la cancellation du bon n'est pas fournie dans les 90 jours à partir de l'expiration du terme pour lequel le bon avait été donné, l'assesseur le transmettra à ce bureau, avec tous les papiers qui s'y rattachent, afin qu'il soit pris telle mesure que de raison, à moins qu'il ne soit accordé une extension de délai sur demande adressée au commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Tous les assesseurs recevant l'ordre donné sous les réglements qui précèdent en tiendront un compte exact, et aussi, ils tiendront compte de tous les permis accordés par eux, et transmettront mensuellement à ce bureau une cédule de tous les bons reçus et cancellés par eux.

Les collecteurs des districts receveurs prenant les bons sous les réglements qui précèdent doivent transmettre à l'assesseur du district une cédule de tous les bons, donnant date, nome et la disposition qui en aura été faite, désignant le district auquel ils ont été transmis, et ils doivent aussi enregistrer d'après la formule 23, chaque mois, le montant de la taxe reçue sur le coton enlevé en vertu des permis accordés, de la même manière que les autres collections faites sur des marchandises marquées, de manière que le montant collecté puisse être enregistré pour la prochaine liste mensuelle suivante.

Ces réglements doivent être considérés comme additionnels et non comme remplaçant les réglements contenus dans les séries 2 No 5 ou les réglements additionnels publiés sous la date du 25 septembre 1866.

(Signé): E. A. Rollins, Commissaire.

Approuvé: H. McCulloch, Secrétaire du Trésor.

Nouvelles de Matamoros.

Nous devons à l'obligeance d'un voyageur communication du *Courrier du Rio Grande* du 10 octobre, numéro qui manquait à la liasse d'où nous avons extrait notre bulletin d'hier. Ce Courrier du 10 contient les nouvelles qui suivent:

La diligence partie de Monterey le 5 est arrivée à Matamoros hier soir.

Il n'est pas vrai que le général Mejia ait attaqué Monterey. Tout est tranquille. Escobedo y est encore.

Trevido est parti vers San Luis avec 2,000 hommes, à la rencontre de Mejia.

Tapia descend vers Matamoros avec un corps de troupes fort de mille hommes.

Il a quitté Monterey le 5 courant.

Les passagers rapportent qu'ils ont vu des soldats de Cortina sur la route, mais qu'ils n'ont pas été inquiétés.

NOUVELLES AUTHENTIQUES. — BATAILLE DEVANT SALTILLO. — DÉROUTE COMPLETE DES LIBÉRAUX.

Une lettre particulière du 5, reçue de Monterey hier, par une maison de commerce de notre ville, annonce qu'une grande bataille a eu lieu près de Saltillo, dans laquelle les libéraux ont été complètement mis en déroute.

Cette victoire a livré la ville aux vainqueurs, qui étaient attendus de jour en jour à Monterey.

On ne savait pas encore positivement à Monterey si c'était la propre armée de Mejia qui avait vaincu les libéraux, parce que plusieurs corps d'armée marchaient sur cette ville, entre autres celui commandé par Jeaningros. Mais on supposait que c'était Mejia avec Quiroga qui avaient livré la bataille, et battu les libéraux.

Toutes ces forces réunies étaient attendues de jour en jour sous les murs de Monterey.

Un courrier particulier parti quelques jours avant la diligence a été arrêté par les libéraux qui interceptent le plus possible toute communication entre Monterey et les autres points du pays. Cette surveillance rigide a empêché l'auteur de la lettre de donner plus de détails sur les phases de la guerre dans ces parages.

Au dernier moment, nous apprenons que les troupes libérales à Saltillo, étaient commandées par Naranjo et Martinez. Leur déroute a été complète.

Paroisse Plaquemines.—Nous trouvons dans l'*Empire paroissial* du 20 courant les paragraphes suivants:

Nos fermiers sont avancés dans la mise en grenier de leur récolte de riz. La récolte de cette année dépasse en quantité et en qualité celle de toutes les saisons précédentes.

Nos habitations sucrières produiront abondamment. La roulaison commencera vers la fin du mois.

Les vers ont fait de grands ravages dans beaucoup de champs de coton.

Les raccouns sont si nombreux à Grande Prairie qu'ils ont détruit presque tout le maïs dans les champs.

L'eau dans les baies derrière Pointe-à-la-Hache s'est élevée de plusieurs pieds et a causé des dommages au riz mis en meule dans les champs.

Bureau des commissaires de levée.—Les membres de ce Bureau qui, nonobstant le vide de leur caisse, tiennent séance à la salle de l'Institut, paraissent être sur le point de réussir dans leurs efforts pour protéger l'Etat contre les inondations du fleuve. Ils ont l'intention d'annoncer qu'ils recevront des offres pour la construction ou la réparation des levées et qu'ils paieront les travaux avec des certificats d'Etat délivrés par l'auditeur des comptes publics, à valoir sur les allocations futures de la Législature. Le Bureau a déjà contracté avec une compagnie responsable à ces conditions, et les levées des paroisses Carroll et Madison seront faites au prix de 55 cents par yarde cubique. Il est probable que la Législature ratifiera cette manière d'agir et qu'elle accordera les fonds nécessaires pour payer les travaux exécutés sous l'autorité du Bureau. Nous croyons toutefois qu'il y aura un commencement d'opposition à la Chambre, et que cette opposition grandira rapidement.

Steamer I. C. Harris. — Le magnifique steamer I. C. Harris partira demain, samedi, à huit heures du soir, pour Galveston, Indianola et Lavacca. Comme les autres bateaux de la ligne Morgan, il est fort solidement construit et offre aux passagers toutes les conditions désirables de sécurité et de comfort. Mais ce que nous tenons principalement à signaler, c'est la présence à bord du comptable le plus obligeant et le plus attentif que nous connaissions, et qui, Louisianais de langue française comme nous, se montre pour ses compatriotes plein de soins et d'empressement. Nous avons nommé M. J. C. Caro. Les Français ou les créoles qui vont au Texas, s'ils veulent être parfaitement *at home* à bord, et faire une traversée qui compte parmi leurs plus agréables souvenirs, doivent s'embarquer de préférence sur le I. C. Harris.

☞ Sous l'impression des maux très réels causés à tant de gens par tous les nostrums ou remèdes de charlatans qui ont été répandus à profusion dans le monde, j'ai réussi, après des années de travail et de recherches, à faire une préparation connue sous le nom de Sirop Carminatif de Mayden qui, ainsi que l'attestent d'éminents médecins et des milliers de gens de tous les pays, a toujours été suivi de succès dans le traitement des affections intestinales.

☞ Nous n'en sommes pas pour l'éloge exagéré, (système employé par les autres) de ce remède ou de cet autre remède, à moins que nous n'ayons une connaissance positive de la valeur ou de la vertu de tel article. Ce nous est un plaisir néanmoins de recommander à nos lecteurs les Stomach Bitters (amers) du Dr C. W. Roback, ainsi que son Blood Purifier et ses Blood Pills (purificateur et pilules.) Les Bitters, nous le savons par expérience, donnent du ton à l'estomac, aident à la digestion, fortifient le système, et restaurent les constitutions usées ou débiles. Il ne peut y avoir de meilleur remède pour purifier le sang que le Purifier et les Blood Pills.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—25 octobre 1866.

(Thermomètre de C. Duhamel, coin Bienville et Chartres.)

	Fahrenheit.
6 heures du matin	52 degrés.
Midi	68 "
3 heures du soir	72 "
6 heures du soir	69 "

Mortalité—Il y a eu dans les dernières 24 heures 21 décès dont 4 causés par le choléra et 2 par la fièvre jaune.

Vol—On est entré dans le café de Sazerac, rue Royale, dans la nuit de vendredi et on a enlevé $130. On croit que ce vol a été commis par un employé de la maison nommé Recocki qui a disparu.

Recorder Gastinel—Thos. Garea (c) a été mis en prison hier pour avoir volé un fusil de M. Robilet, et l'avoir vendu à M. Pouilli. L'affaire sera examinée.

Les femmes arrêtées rue du Bassin pour avoir volé $425 en or à John Wilson, ont été envoyées en prison où elles attendront le moment de répondre à la justice.

Thérésa Renaud répondra à l'accusation de tenir une maison mal famée, rue du Bassin. C'est là que Wilson a été dépouillé.

Anna Mason et Nelly Adams, deux femmes aimables de l'hôtel de Clara Fisher, rue de la Douane, ont été surprises dans un état d'ivrognerie qui les a fait condamner à $25 d'amende chacune. Il s'est trouvé des galants assez robustes pour les payer pour elles.

Michael Baptiste aura à répondre à l'accusation d'avoir fait une taillade dangereuse à A. Terrade.

Cruauté en mer.—L'affaire du capitaine Humphrey, du navire Ceres, accusé d'avoir traité cruellement un matelot, John Gallagher, dans sa dernière traversée de New York, a été appelée devant le commissaire des Etats-Unis Augustin. Gallagher était venu à bord pour voir un ami. Il fut emmené par le navire qui avait démarré sans qu'il s'en fut aperçu.

Il voulut se lancer à terre mais ne le put, et saisissant une corde qui pendait du navire il se hissa à bord du Ceres. Le capitaine le mit aux fers et ne voulut pas lui permettre de s'en retourner par un remorqueur. Il le fit travailler sans gage et menaça de lui faire payer pension pour les deux jours pendant lesquels il avait été malade. Le capt. Humphrey a été condamné à $50 d'amende.

La foire a la salle Maçonnique. — La foire à la salle Maçonnique pour le bénéfice de l'église de St-Vincent de Paule, ne donnera plus que quelques jours encore. Avis aux jeunes gens qui n'ont pas de temps à perdre s'ils tiennent à voir les jeunes beautés de notre ville qui s'y montrent brillantes d'attraits et de grâces.

Le Coroner.—Une enquête a été faite hier sur le corps de V. Point, natif de France, âgé de 40 ans, trouvé au No 15 de la rue Madison. Verdict: mort d'apoplexie.

Aussi sur le corps d'Estelle Louise, (c), née à la Nlle-Orléans, en 1841, trouvée au coin des rues Commerce et Julie. Verdict: morte du choléra.

Dans ce dernier cas, le coroner donna un certificat au commissaire des rues pour enterrer le corps ce que cet officier ne fit pas, après avoir consulté l'avocat de ville qui est d'opinion que le coroner doit enterrer tous les corps sur lesquels il fait enquête. Le coroner soutient que, d'après le statut qui a créé son bureau, il est requis de faire des enquêtes seulement là où la mort a été occasionnée par la violence et que l'enterrement des autres corps est simplement officieux de sa part, mais que ce soin appartient au commissaire des rues. Le coroner Delery a soumis l'affaire au maire Monroe qui la soumettra probablement au Conseil Municipal.

—On se demande parfois à quoi servent les fourmis et surtout les termites, objets d'effroi pour les habitants des contrées tropicales. Un voyageur revenu depuis peu des contrées de l'Afrique occidentale a fourni à la *Revue d'Edimbourg* la réponse à cette question: «Les régions équatoriales seraient, dit-il, inhabitables sans ces insectes, qui les débarrassent incessamment de toutes les matières putrescibles. Le nombre des fourmis y dépasse tout ce que l'imagination la plus hardie peut concevoir. Leur appétit omnivore ne laisse rien subsister de ce qu'elles rencontrent sur leur passage.

Les termites de Libéria ont des reines dont les sujets se divisent en trois classes: les ouvriers, les guerriers et les propagateurs de l'espèce. Les demeures de ces insectes, bien supérieures sous le point de vue architectural aux cases des nègres, sont les plus beaux monuments que l'on rencontre sur la côte d'Afrique. Leur hauteur varie de un à dix mètres, et quelques-unes de ces pyramides ont trois ou quatre mètres de diamètre à la base. Elles contiennent un nombre considérable de pièces séparées, servant à des usages divers et communiquant entre elles par d'innombrables galeries, dont quelques-unes s'enfoncent à une grande profondeur sous terre. L'édifice entier, qui a la solidité du granit, se compose d'argile enduite d'un ciment dont l'industrie européenne pourrait à peine reproduire les merveilleuses qualités.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Ouragan dans les îles Turques.

GRANDE DESTRUCTION.

NOUVELLES D'EUROPE.

Bruit de changements ministériels en France.

TRANSMISSIONS PAR LE CABLE.

Grande réduction du tarif.

FOLIE DE L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE.

Santé de Napoléon.

Rapports de Berlin à ce sujet.

MARCHÉS.

Liverpool, 24 au soir—Il vient d'être décidé à Manchester que le travail du moulinage se fera à journées réduites.

Glascow, 24—Le vapeur Britania, parti de New York le 6, est arrivé.

Londres, 24 au soir—Consolidés 89 1/2. 5-20 à 68 1/2.

Liverpool, 24—Ventes de coton aujourd'hui, 4,700 balles. Le marché est languissant. Middling uplands, 15 d.

Berlin, 25—Le traité entre la Prusse et la Saxe a été pleinement ratifié. Conformément aux clauses, la Saxe payera 10 millions de florins. L'armée saxonne a été déjà dissoute. La chambre des députés de Bade a rejeté l'alliance proposée avec la Prusse.

Paris 25—Les bruits courent que des changements dans le cabinet vont avoir lieu. Ils sont attribués à l'insistance de l'Empereur sur la négociation de grands emprunts. On dit maintenant que les troupes françaises quitteront Rome en décembre.

Vienne 25—Le feld-maréchal Benedeck, de l'armée autrichienne, a été placé sur la liste de retraite.

Liverpool 25, midi—Le marché pour le coton est calme et ferme. Ventes 13,800 balles. Middling uplands 15 d.

Londres 25, midi—5-20, 68 1/4, consolidés 89 1/4. Le marché monétaire est plus facile.

New-York, 25. — Une correspondance de Paris au Herald dit que la folie de l'impératrice Charlotte a été prouvée par son insistance à dire qu'elle était entourée de Mexicains et d'autres ennemis qui en voulaient à sa vie. Elle a refusé absolument de quitter le Vatican. Le pape l'a traitée avec beaucoup de bonté.

On dit à Paris que la santé de Napoléon s'est considérablement améliorée. Des rapports de Berlin, cependant, disent qu'il est dans un état dangereux et qu'on peut s'attendre à apprendre sa mort d'un moment à l'autre.

La plupart des journaux français abandonnent la cause de Maximilien. Les écrivains de Paris disent qu'il s'abdiquera pas, mais qu'il tâchera d'établir sa domination sur un empire réduit.

New York, 25—Or, 147. 10 40, 100. Coton inactif; ventes, 1,800 balles à 38 et 40 c.

Halifax, 25—Le capitaine du vapeur Victor a fait le rapport suivant:

Les îles turques ont été visitées, le 30 septembre, par un terrible ouragan qui a détruit plus de 800 maisons et leur contenu. Plus de 3000 personnes sont sans abri et sans ressources, et presque privées de vêtements. 120,000 boisseaux de sel ont été emportés. Six embarcations étrangères et douze embarcations des îles ont été perdues avec 20 hommes de leurs équipages.

New York, 25—Cyrus W. Field écrit à D. O. Craig, agent général de la presse associée, qu'après le 1er novembre, le tarif sur tous les messages par le câble sera réduit de 50 p. 0/0.

New York, 25—Le yacht Vesta a gagné la course sur l'Haleyon.

Une correspondance de la Forteresse Monroe au Herald dit que le procès de Jeff. Davis ne commencera pas avant le printemps prochain.

L'or accumulé par le département à Washington s'élève maintenant à 95 millions, y compris les $11,000,000 de certificats. On déboursera 24 millions le 1er novembre pour payer les coupons sur les 5-20.

Washington, 25—Il y a eu aujourd'hui la même affluence de visiteurs à l'hôtel de l'Exécutif, principalement des dames. La presse des affaires officielles a empêché le Président de donner une audience générale. Plusieurs membres du cabinet ont eu une entrevue avec lui. L'ex-confédéré Gén. Dick Taylor était parmi les visiteurs aujourd'hui.

Le musée médical sera transporté de la bâtisse de Corcoran au Théâtre Ford où les spécimens doivent être arrangés.

New-York 25—Une partie de paume entre les Atlantiques et les Eurekas de Newark a eu lieu à Williamsburg. Les Eurekas ont abandonné la partie après la 7e entrée.

La présentation de médailles d'or aux soldats vétérans et aux marins du comté de King a eu lieu aujourd'hui à Brooklyn. Parmi les membres présents se trouvait l'amiral Farragut qui a été tout surpris avec une médaille d'or.

New Bedford, 25—L'*Evening Standard* d'aujourd'hui dit que la faillite de Geo. A. Simmons, marchand de Boston, est de $250,000.

Baltimore, 25.—L'Institut Peabody a été formellement ouvert aujourd'hui. Il y avait beaucoup de monde. On a reçu du président Johnson un télégramme en réponse à l'invitation qui lui avait été adressée. Il regrette que des affaires officielles l'empêchent de s'y rendre. Après la prière, une adresse de bienvenue à M. Peabody a été délivrée par le gouverneur Swann. M. Peabody a fait une courte réponse; après quoi le rapport du Bureau des administrateurs a été lu.

Louisville, 25.—Les trains de fret et de construction sont venus en collision ce matin, près de Russellville, Kentucky.

Une partie des wagons a passé sur une chaussée. Dick Thompkins, un des plus habiles et des meilleurs ingénieurs du pays, a eu les deux jambes écrasées. Pas d'autres détails.

Tabac: ventes 33 b., légère baisse. Farine, $9 25. Maïs mêlé, 85c. Avoine, 52. Porc, $32 50. Bacon épaules, 16 1/4 c. Côtés désossés, 19 3/4. Saindoux en tierçons, 15 1/2. Whiskey, $2 34.

Cincinnati, 25—Farine sans changement; bonne demande locale à $10 50 et $11 pour la superfine. Maïs inactif et en baisse à 80 et 83. Avoine sans changement, pas de demande. Bacon 16 1/4. Epaules 18; plats côtés 19c; saindoux 14 1/4; cochons $10 50 à $10 75. Les bouchers payent $6 50. Jambons 15c; groceries sans changement. Or 146.

Vicksburg, 25—Montant, le Henry Ames et descendant le Stonewall, l'Eyra Porter, le David White et l'Empereur.

Le fleuve baisse.

Passe du sud-ouest, 25—Arrivée ce soir la barque C. V. Minot, en 71 jours de Boston, avec une pleine cargaison. Monté le Caravan.

Temps clair. Légère brise du Nord. Marée très haute.

(Autres Dépêches.)

Baltimore, 25. — Il n'y a pas de nouveaux développements sur l'affaire des commissaires de police. Leur avocat refuse toujours de prendre part à l'examen des témoins qui doit avoir lieu demain.

Washington, 25. — Bien que le danger d'une difficulté sérieuse à Baltimore à propos des commissaires de police soit presque passé, on n'en prendra pas moins toutes les mesures nécessaires pour maintenir la paix en tout cas.

Le président considère qu'il faut répondre aux demandes du gouvernement de tout Etat, quelle que soit la cause des difficultés qui donnent lieu à ces demandes.

New-York, 25. — Une convention d'entrepreneurs de chemins de fer est en session ici. Leur objet est l'amélioration de la construction des chemins de fer, leur maintien et leur administration. Il n'y est pas question de politique.

Nashville, 25. — Un grand incendie a détruit, hier matin, nombre de bâtisses rues Cedar, Cherry et Deaderick. La perte est évaluée à $300,000.

New-York, 25. — Or, 146 3/8. Coton, lourd à 38. Sterling, 109 1/4.

—L'*International* rend ainsi compte d'un meeting de tempérance, tenu avant-hier dans une des salles de Mechanics' Shades.

«Au moment où je pénétrais dans l'enceinte, un orateur très distingué, que je reconnus à son accent pour un Yankee, paraissait pérorer depuis longtemps déjà. Il était à grosses gouttes et trempait de temps en temps ses lèvres altérées dans une tasse de thé.

»Tout le monde écoutait avec une attention religieuse. Je fis comme tout le monde.

»Gentlemen, s'écria le Yankee, en reposant la tasse de thé sur la table, durant toute ma vie j'ai fait l'expérience suivante:

»Tout jeune homme qui s'adonne de bonne heure à l'usage du whisky devient à quarante ans un *total abstainer* ou un ivrogne abruti, il n'y a pas de milieu.

»Ces paroles produisirent une certaine sensation.

»Je vis se lever un homme aussi long et aussi maigre que l'orateur, il salua de la main, et dit:

»—Je m'offre moi-même comme un exemple vivant du contraire.

»Le Yankee parut surpris de cette interruption.

»—Etes-vous un buveur modéré? demanda-t-il avec un léger accent de colère.

»—Je le suis.

»—Pendant quel espace de temps avez-vous bu modérément?

»—Pendant quarante ans.

»—Et vous ne vous êtes jamais enivré?

»—Jamais.

»Le Yankee eut une sourire de mépris

» — Ma foi, dit-il, votre cas est singulier. Je m'en rends facilement compte, pourtant. A ce sujet, permettez-moi de vous raconter une petite anecdote. Un homme de couleur était assis sur le bord d'une rivière avec un morceau de pain et un flacon de whisky. En coupant son pain, une miette tomba dans l'eau et fut aussitôt gobée par un poisson. Le nègre eut alors l'idée de tremper le pain dans le whisky et de le jeter par tranches dans la rivière. Il assista alors à un plaisant spectacle. Les poissons mangèrent le pain; mais le whisky faisant son effet, le noir les vit bientôt flotter sur l'eau, complètement gris; jamais notre homme n'avait fait une aussi bonne pêche. Il aperçut dans la rivière un très beau poisson qui avait mangé du pain en plus grande quantité que ses compagnons, sans que le whisky produisît le moindre effet sur lui. Le noir était intrigué, il se procure un filet, s'empare du réfractaire et l'apporte à [illegible] ant de ses amis.

» — Parbleu! s'écria le savant, c'est un mulet de mer, un de ces animaux qui n'ont point de cervelle!

» Ici, le Yankee s'arrêta un instant, puis, regardant en face son interlocuteur:

» — Voilà justement votre cas, monsieur, dit-il; l'alcool affecte seulement le cerveau; il n'est pas étonnant que le whisky n'ait aucun pouvoir sur vous.

» A ces mots, l'Anglais aussi brutalement attaqué, s'élance, les poings en avant, sur l'orateur; des cris se font entendre; la salle entière se lève en masse et.... et je m'enfuis avec précipitation, de peur de recevoir quelques coups dans la bagarre.

» On ne saurait être trop prudent lorsqu'on se trouve au milieu d'un meeting de tempérance.»

— Quand je me suis senti depuis trop long temps fier d'être Français, je pense quelque peu à l'Angleterre, cela rétablit mon équilibre. Si chauvins que nous soyons, avons-nous rien de comparable à cette brasserie Bass et Cie, de Londres, dont parle le *Journal des Brasseurs*:

Cette maison est connue pour faire un commerce annuel de plus de 1,500,000 livres sterling, soit plus de 37,000,000 de francs, elle paye par jour plus de 12,000 francs au gouvernement pour taxes et droits, et on sait que ses chefs, MM. Bass père et fils, sont membres du Parlement depuis des années.

Dire combien d'hectares de terrain sont couverts par les magasins à houblons et à orges, les ateliers de construction des fûts, les salles pour la fermentation, celle pour le refroidissement, les ateliers de mécaniciens, les pyramides de tonneaux vides et pleins, est difficile à dire au juste; il est positif qu'on ne compte pas moins de 22 hectares de terrain d'une valeur de 5 millions de francs sans les constructions.

Il suffit de dire qu'en marchant deux jours entiers c'est à peine si l'on peut tout parcourir aussi un chemin de fer est-il destiné au service de la brasserie; trois locomotives et trente wagons parcourent sans cesse le terrain de cette vaste propriété.

Au dernier inventaire, le nombre des fûts vides s'élevait à 433,000 et représentait une valeur de près de 8 millions.

Il s'emploie annuellement dans cette usine, en orges et houblons, une valeur de 18 millions de francs, à laquelle il faut ajouter les sommes employées à la confection et à l'entretien permanent des fûts, ainsi que l'intérêt des sommes placées en terrain et en constructions. Les gages de 1,600 ouvriers et de 170 commis, on peut par là se rendre compte de l'importance du produit de ce colossal établissement.

—Le métier d'astronome n'est pas sans danger en Irlande. Un journal de Dublin nous apprend qu'un fermier vient d'intenter un procès à lord Portarlington, dont les prévisions météorologiques sont très suivies en Irlande. Le paysan des environs de Dublin demande au tribunal de condamner lord Portarlington à payer la valeur des meules de foin que la pluie a gâtées, et que le fermier avait négligé de rentrer, se fiant aux prédictions de beau temps faites par le noble lord météorologue.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 25 octobre.

Une nouvelle hausse s'est déclarée dans quelques-uns des produits de l'Ouest. Les autres branches de commerce ont manqué d'animation, à l'exception du coton qu'on a fort recherché. Les ventes indiquent une baisse irrégulière de 1 cent par livre, à cause des avis défavorables de New York et de Liverpool.

L'or a tout d'abord été en assez bonne demande, mais les dépêches ayant annoncé qu'il avait encore fléchi dans Wall street, il s'est moins vendu, toutefois les cours se sont maintenus. Il a ouvert, ce matin, à 147 1/2 à 147 3/4 contre 148 1/4 hier soir et après avoir rapporté 146 1/2, il s'est fermé aux taux d'ouverture. Une vente de $5,000 a eu lieu, au premier Board à 148; au second Board, $1,000 ont été vendues à 147 3/4 et $1,000 de la douane à 146 3/4, sur le marché, $5,000 à 147 3/4, $18,500 (3,500 et 15,000) à 147 1/2, $23,000 (5,000, 10,000 et 18,000) à 147 3/4, $25,000 (3,000, 5,000, 7,000 et 10,000) à 148, $5,000 à 148 1/8, $2,000 à 148 1/4 et $1,500 à 148 1/2, $1,000 de la douane à 147 5/8. Hier soir, à une heure avancée, il s'est vendu $30,000 à 147 7/8, à livrer aujourd'hui. — Dans l'argent, les transactions comprennent $500, au Board, à 139 1/2, $2,000, au dehors, à 140, et 1,000 piastres mexicaines à 147 1/2.

L'animation n'a pas cessé un instant de régner dans le change étranger. Les offres ont été nombreuses. Les opérations indiquent une plus grande fermeté, elles embrassent (en sterling) 1200 livres de clear à 155, 9500 livres à 156 1/2, 7500 livres à vue à 158 3/4, 7200 livres (2500 et 5000) No 1 à 158, 11000 livres (3000 et 8000) à 158 1/4, 5000 livres à 158 1/2, 3000 livres de banque à 150, 400 livres à 150 1/2 et 2000 livres, pour de l'or, à 167.—Dans les francs, il s'est vendu 200,000 (10,000, trois lots de 50000 et 100000) au commercial No 1 à 3 57 1/2, et 50000 à 3 55.—Le sterling peut être coté à 153 à 155 les traites commercialement 157 à 158 1/2 le No 1 à première classe et 159 à 160 le change de banque; les francs à 3 60 à 3 57 1/2 le commercial No 1 et 3 52 1/2 à 3 50 le change de banque.

Le change américain s'est amélioré. Les banques ont tiré sur New York, les uns à 1/4 d'escompte, d'autres à 3/8 et une à 1/2.—La demande a été fort animée sur les comptoirs. La quantité de change commercial était quelque peu restreinte. Les ventes indiquent une hausse; elles comprennent: $15,000 sur New York, à vue, à 7/16 d'escompte, $80,000 (5000, 10000, 25000 et 40000) à 1/2, $20,000 à 9/16, $10,000 à 5/8, $10,000, à trente jours de vue, à 1 3/4, et $20000, à soixante jours de vue, à 2 d escompte. Au dehors, les cours ont été de 3/4 à 7/16 d'escompte.

L'activité n'a été que modérée dans le coton. Il s'est vendu, au premier Board, 50 et 20 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $36 50, au second Board, 30 de la banque de la Nlle-Orléans à $43 50, 60 de la banque de la Louisiane à $9 50, 9 de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans à $216 50, et 15 au même prix; sur le marché, 50 de la banque de l'Union à $54, 10 de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans à $217 50, et 50 à des conditions particulières.

Les bons de la ville ont été calmes; 1 consolidé s'est vendu, au Board, à 95; il n'a pas été annoncé de transactions au dehors. Les consolidés sont cotés à 94 1/2 à 95, et les émissions en faveur de chemins de fer à 85 à 85 1/2, suivant les coupons. Nous cotons les "sixes" de la Louisiane à 77 à 77 1/2, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

Il s'est fait, au Board, une vente de $600 en billets de la banque de la Louisiane à 62 cents à la piastre, et $25,000 en billets du Trésor de l'Etat, au dehors, à 93 cents. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 64 à 67 c. à la piastre, et ceux du Trésor de l'Etat à 93 à 94 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 25 octobre 1866.

Coton—La bonne demande dont nous avons parlé hier a encore marqué les opérations sur le marché aujourd'hui. La somme ronde d'affaires faites hier avait inspiré une confiance sans bornes aux facteurs, de telle façon que plusieurs d'entre eux, vers le commencement de la journée, ont soutenu fermement leurs demandes. Plus tard, cependant, et après la transmission des télégrammes de 11 heures A. M.—lesquels ont annoncé une baisse à N. York—Ces derniers ont modifié leurs exigences, ce qui a mis les acheteurs à même d'opérer avec plus d'avantage, aussi le mouvement a-t-il acquis un haut degré d'activité et il en est résulté des ventes qui ont embrassé 2500 balles dont 1500 ont été prises par un courtier, à des prix qui, en général, ont roulé sur les bases de 33 à 34 cts pour le good ordinary et de 35 à 36 cts pour le low middling. Deux courtiers seulement ont pris part aux affaires. Cependant, le marché a été assez incorporé à la clôture. Nous répétons nos cotes d'hier soir, savoir: ordinary 31 à 32, good ordinary 34 à 35, low middling 36 à 37 et middling nominal à 38 à 39.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866	balles	102,082
Reçu aujourd'hui		4432
" précédemment		64402
		68834
		170916
Expédié aujourd'hui		637
" précédemment		60858
		61495
Stock en mains à bord de navires non expédiés		109421

Sucre et melasse—Un lot de 30 barils de sirop nouveau a été reçu ce matin et a été vendu sur le champ à raison de $1 le gallon. C'est le second lot de sirop nouveau qui ait été reçu ici cette saison. Les acheteurs paraissent attendre avec impatience l'arrivée des sucres et mélasses de la nouvelle récolte, ce qui fait présumer que l'ouverture de la nouvelle campagne sera on ne peut plus animée et que les envois aussitôt arrivés seront vendus à des prix pleins. Le marché manque de sucre et de mélasse de Louisiane et le stock en mains de ces mêmes articles de Cube est faible. Les ventes de sucre de Cube qui ont eu lieu aujourd'hui ont cependant embrassé 477 caisses, prises par un commerçant. Ce lot comprend 271 caisses de bon No 12 à 12 5/16 cts, 160 de 12 3/8 c et 106 du No 13 à 13 cts la livre. Quelques ventes ont eu lieu en détail à 12 3/4 à 13 cts la livre des Nos 12 et 13. La mélasse de Cube se vend en détail 65 à 70 cts le gallon.

Tabac—Les seules ventes qui aient eu lieu aujourd'hui ont embrassé 2 boucauts pris pour l'emballage, de ce lot, 1 boucaut a été pris à raison de 20 cts et l'autre à 24 cts la livre, au sujet, quelques boucauts ont été pris aux prix antérieurs et pour le commerce de la ville. Le stock de l'article est trop faible pour en permettre des ventes étendues, ce qui est cause qu'il ne se fait pas de demandes pour l'étranger. En attendant les détenteurs sont très fermes dans leurs vues. Nous continuons à coter, savoir: low refused, léger et lourd 3 1/4 à 4 3/4 en monnaie courante, good do, 5 à 5 1/2, common leaf, 6 à 7 1/2, fair à 10 good 11 à 12, fine 13 à 15, choice selections 15 à 20, cutters et balers 20 à 25.

Fret—Un navire a été engagé pour Bordeaux aujourd'hui à des conditions privées. Le nombre de navires actuellement disponibles pour l'étranger suffit à la demande. Les offres pour l'appropriation sur vapeurs en partance pour le Nord sont en ce moment assez réduites, mais le marché au fret est fort calme. Les taux n'ont pas changé, ils sont: 1 et par livre de coton et 90 cts à $1 par baril de farine sur vapeurs pour New York, 1 3/4 et par livre de coton pour Boston. Voiliers pour New York et Boston 7/8 par livre de coton et 75 à 80 cts par baril de farine. Les voiliers pour Liverpool demandent 9/16 à 5/8 d par livre de coton et 1 1/4 cent pour le Havre.

Produits de l'Ouest et provisions—La demande a été fortement ébranlée par l'insuffisance des approvisionnements offerts, de sorte que les affaires se sont bornées à de petites transactions. Il ne s'est rien fait dans l'avoine et le foin, tandis que les provisions s'écoulent lentement aux chiffres antérieurs.

Farine—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé les plus hauts grades d'extra, les stocks des grades moins élevés et de la superfine étant presque épuisés. Les prix de la denrée continuent à être fermes, et environ 2200 barils ont changé de mains aux taux suivants: superfine, à des conditions privées, selon la qualité, $13 50, double extra, à des conditions privées, double extra à $14 50, $14 80 et $15. La superfine est cotée nominalement à $13 et $13 25.

Avoine—L'approvisionnement d'avoine est presque ou tout à fait épuisé et nous n'avons à rapporter aucune vente de la denrée, et nous donnons 65 cts comme cote convenable.

Son—Il se fait quelques demandes de son, mais le stock en est fort mince et la seule vente dont nous ayons entendu parler a embrassé 500 sacs écoulés à $1 40 les cent livres.

Foin—L'approvisionnement de foin est faible, mais il suffit amplement à la demande—Nous n'avons à rapporter aucune vente de la denrée, mais nous cotons le prime St Louis $25, et $24 à $25 le tonneau de foin de l'Ohio.

Porc—La demande de l'article est bonne à $34 50 pour le mess dans les ventes amples, et $34 75 le baril pour les petits lots. L'approvisionnement de l'article est modéré et les détenteurs sont fermes dans le maintien des taux précités. Aujourd'hui, il s'est fait des ventes embrassant 300 barils qui ont changé de mains à des conditions privées.

Bacon—Le mouvement est bien faible dans le bacon à cause de la rareté des épaules et des côtés osseux articles qui sont fort en demande tant pour le commerce local que pour la campagne avec offre 18 3/4 cts. Les côtés désossés se vendent 19 3/4 cts la livre. Aujourd'hui nous avons noté une vente de 10 barriques d'épaules opérées à 18 3/4 cts la livre.

Saindoux—Nous cotons le prime en tierçons à 17 à 17 3/4 cts et en barillets à 20 à 20 3/4 cts la livre. Aujourd'hui il s'en est vendu 40 tierçons sur la levée à 17 cts la livre.

Chandelles de star—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande en est bonne. Les transactions ont embrassé environ 300 caisses de chandelles de Shauffer, en lots à 20 cts pour celles de 12 onces, 21 cts pour celles de 13 et 25 cts pour celles portant le poids plein.

Corde d'emballage—Le marché est excessivement calme et nous n'avons pas entendu parler de vente d'un seul rouleau de cet article. Les lots ronds ne peuvent être cotés au dessus de 15 3/4 cts la livre.

Toile d'emballage de l'Inde—Il se fait un mouvement considérable sur ce marché, mais les détails n'en sont pas encore venus à notre connaissance. Nous cotons actuellement l'article à 31 à 35 3/4 cts la yarde.

Bandes de fer pour l'emballage—Le stock de cet article est faible, et la demande n'en est que modérée à 11 à 12 cents la pièce.

Laine—Il y a en mains un fort approvisionnement de laine, et l'article est vendu à 16 à 18 cts pour la laine louisianaise, 18 à 22 cts pour celle du Texas demi et trois quarts Merino, 22 à 25 cts celle aux trois quarts et septième huitième Merino, 28 à 30 pour la lavée et 13 à 15 pour la brute.

Sacs en fibre—Il ne se fait que peu de chose dans cet article et nous continuons à coter les petits lots à 30 cts le sac.

Huiles—Il se fait quelques demandes d'huile de lin à $2 à $2 05 et l'huile de charbon en cana est aussi recherchée à 62 1/2 à 65 cts le gallon.

Drêche—Quatre petits lots de cet article sont à la vaille d'être vendus à $1 75 à $2 pour celle du Canada et $1 à $1 75 la livre pour celle de l'Ouest.

Houblon—Il se fait une bonne demande de houblon de la nouvelle récolte à 65 à 70 cts la livre, le houblon bavarois vaut 80 cts.

Whisky—Il se fait une bonne demande de whisky de la Louisiane. Les dernières ventes ont eu lieu à $1 90 pour l'article de 11 au-dessous de la preuve. Les lots de détail commandent $2 le gallon. Le whisky rectifié ne peut être coté au-dessus de $2 25 à $2 40 le gallon.

Beurre et fromage—Le marché est encombré de beurre de l'Ouest qui se vend à 20 à 25 cts la livre, selon la qualité; le beurre du Nord ou de Goshen se débite à 42 à 45 cts la livre, le fromage de l'Ouest commande 16 à 18 cents et celui du Nord 17 à 18 cents la livre.

Sel—Le marché est calme et il n'est au moins prochain nous ne pouvons nous attendre à voir surgir que des transactions en détail. Quoi qu'il en soit, nous cotons les forts lots comme suit: Liverpool à $2 40 à $2 75 pour le fin et $2 35 à $2 60 pour le gros en entrepôt, en outre, $2 15 pour la première qualité et $2 75 pour la dernière par cargaison. Il n'y a de l'article que quelques sacs en magasin.

Haricots—Il se fait quelques demandes de haricots de l'Ouest à $6 à $7 le baril, tandis que les haricots du Nord sont recherchés et valent $10 à $13 le baril.

Divers—Les pommes de terre se vendent $3 à $3 25, les oignons $3 25 à $3 50, les les pommes vertes $5 50 à $6 50, les œufs $28 à $30 le baril; les grosses poules $8 50 à $9 50, les petites $6 à $7, les dindes $15 à 18 et les oies $11 à 18 la douzaine, les choux $18 à 22 le panier.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 25 octobre.

Arrivés, hier—36 boufs du Texas.

Vendus—28 boufs du Texas 114 veaux et veaux d'un an, 13 cochons, 1,551 moutons et 15 vaches à lait.

A vendre—1,366 boufs du Texas, 13 boufs de l'Ouest, 690 veaux et veaux d'un an, 214 cochons, 3,728 moutons et 60 vaches à lait.

Boufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —
do do 2me qualité, par liv.	— 15 à —
Boufs du Texas, de choix, par tête	35 à 50
do do 2me qualité, par tête	25 à 30
do do 3me qualité, par tête	15 à 20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	8 à 9
do du pays do	8 à —
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 25 à 5
do du pays, par tête	— à —
do de l'Ouest, choix par tête	— à 9
Vaches à lait, de choix par tête	100 à 150 00
Veaux d'un an, par tête	7 à 14

Décédé, hier, à deux heures de l'après-midi, Paul Talamon, âgé de 28 ans, né à Nay, Basses Pyrénées. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Camors et de la maison P. Mares sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 26 octobre, à 10 heures du matin. Le corps est exposé à sa dernière demeure, rue Dauphine, No 71.

Décédé hier soir, à 4 heures et demie, à l'âge de 39 ans, Pierre Coussière, natif de Perpignan, Pyrénées-Orientales (France). Ses amis et connaissances, ainsi que les membres du Grand-Orient de France et des Loges louisianaises qui en dépendent, sont invités à son enterrement qui aura lieu ce matin, à 11 heures. Le convoi partira du No 28, rue des Ursulines.

Décédé hier, à 6 heures de l'après-midi, à l'âge de 31 ans, Batcave Dupart. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à leu terrement qui aura lieu cette après midi à 4 heures précises. Le convoi partira du No 502, rue Amour, entre Champs Elysées et Marigny. De la part de sa famille.

SERVICE FUNÈBRE

Un service funèbre sera célébré VENDREDI 26 de ce mois, à 7 heures et demie du matin, à la Chapelle, coin Conti et Remparts, en mémoire de feu JULIEN MAURY.

Les parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque française NOUVEAU MEXIQUE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter son équipage. 20 oct—3. FUENTES & CHALARD.

Couvertures!!! Couvertures!!!

BLANCAND & GUITET, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE, No 49.

VIENNENT de faire l'ouverture d'un grand stock de couvertures anglaises et américaines, blanches, grises et blanes.

—EGALEMENT—

☞ DIX BALLES DE COUVERTURES françaises grises, (poids de 9 livres) pour les planteurs et les familles. 26 oct—

Marchandises sèches, BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, En gros seulement.

BLANCAND & GUITET, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 25 oct—

CHIEN TROUVÉ.

Trouvé le 22 courant, un chien d'arrêt puce et blanc. Le maître pourra le réclamer en payant les frais. S'adresser au No 432 rue Royale, encoignure Marigny. 26 oct—

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 ne
Deux	22 "	35 "	50 "	90 "	125 "
Trois	30 "	55 "	70 "	110 "	175 "
Quatre	36 "	67 "	90 "	145 "	225 "
Cinq	42 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six	54 "	92 "	120 "	200 "	325 "
Sept	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit	66 "	115 "	150 "	250 "	420 "
Neuf	70 "	125 "	165 "	280 "	460 "
Dix	75 "	130 "	180 "	300 "	500 "
Onze	80 "	140 "	195 "	320 "	540 "
Douze	85 "	155 "	210 "	350 "	580 "
Treize	90 "	165 "	220 "	380 "	620 "
Quatorze	95 "	175 "	230 "	400 "	660 "
Quinze	100 "	185 "	240 "	420 "	700 "
Trente	175 "	300 "	400 "	700 "	1000 "

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans un diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces courrant, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Avis

Aux Porteurs de Bons de première hypothèque de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS est donné par la Compagnie, sur demande adressée au trésorier, au No 44 de la rue Carondelet, des titres des bons de seconde hypothèque pour les coupons échus et non encore payés de ces bons de première hypothèque, conformément aux arrangements conclus par les commissaires à Londres. Comme le coupon de janvier sera payé exactement, [illegible] qui le susdit échange se fasse sans delai aucun.

G. T. BEAUREGARD, Président. Nlle-Orléans, 24 octobre 1866. 24 oct—10t

GRAND DEBALLAGE.

REORGANISATION DE MAGASIN.

LION & PINSARD,

174 RUE DU CANAL 174 entre Baronne et Dryades.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à notre ancienne clientèle et à nos amis que la maison LION & ANDRÉE ayant été dissoute d'un commun accord, vient de se réorganiser sous la raison sociale

LION & PINSARD,

Nous profitons de cette occasion pour annoncer au public que nous venons de recevoir un stock nouveau et complet de tous articles composant notre ancien genre d'affaires—Nous invitons les dames à venir visiter notre magasin, bien convaincus qu'elles trouveront tout ce qu'elles pourront avoir besoin en articles de nouveautés et de fantaisie—tous choisis exprès pour notre clientèle.

Importation directe de Paris.—BONNES MARCHANDISES BON GOUT AUSSI BON MARCHE QUE POSSIBLE.

Désignation des Principaux Articles.

— ARTICLES POUR DAMES. —

Mercerie, Passementerie, Garnitures, Rubans, Boutons, Lingerie, Dentelles, Broderie, Lainages, Ganterie, Parfumerie, Brosserie, Articles de Fantaisie, Boucles, Agrafes, Broches, Bijouterie Or, Imitation et Deuil; Ombrelles et En-tout-cas, Parapluies.

— ARTICLES POUR MESSIEURS. —

Chemises toile et coton devant toile, Faux-Cols, Cravates, Cols, Echarpes, Chemises de peau, Gilets, Caleçons, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards, Cache-nez, Articles de Fantaisie, Portemonnaies, Gants de peau, Véritables Jouvin garantis sur facture.

Boutons de Chemises Or et Imitation, Cannes, Parapluies, Faux-Cols dernières modes.

ARTICLES POUR FUMEURS.

Articles de fantaisie de toutes sortes. Bijouterie fine. Diamants. Parfumerie. Importation directe de Paris. Messieurs les Marchands trouveront à s'approvisionner à des conditions très libérales. 24 oct—1m

$25 DE RECOMPENSE.

PERDU OU VOLÉ

UNE MULE, de couleur de fer, [illegible] perdue ou a été volée le samedi 20 de ce mois sur l'habitation Lacarty derrière le Couvent. La personne qui la ramènera recevra la récompense [illegible] qui donnera des renseignements propres à la faire retrouver recevra la récompense ci-dessus. F. CANDAU, coin Casa-calvo et [illegible] près des Casernes. 26 oct—3f

NOURRICE

ON a besoin d'une NOURRICE au No 48 rue Desiré, entre Carondelet et Baronne. 26 oct—3

DEMANDE DE MODISTE

ON demande immédiatement une bonne ouvrière en chapeaux et en coiffures au No 101, rue Royale. 25 oct—3

A LOUER

Deux jolis appartements meublés rue St Louis 264. On peut les visiter entre [illegible] et [illegible] de la journée. Les meilleures références [illegible] seront données et exigées. 25 oct—3

CHARBON

CHARBON PITTSBURG de [illegible] qualité, vient d'arriver. CANNEL ANGLAIS [illegible] CHARBON ANTHRACITE, grosseur fournie pour les fourneaux, restaurants et hôtels. A vendre à bas prix par W. G. COYLE & CO. Bureau, rue Gravier, No 142 entre les rues Camp et St Charles. Dépôt—coin Magasine et Girod. 25 oct—ans2

$10 DE RECOMPENSE.

Partie de la rue de la [illegible] place, Broad UNE VACHE ROUGE [illegible] La personne qui la ramènera au [illegible] Carondelet recevra la récompense. 25 oct—2

Mme. CHARLOTTE LEVY

A L'HONNEUR d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle est de retour de Paris et rouvre son salon et ses ateliers au même local 130 rue du Canal.

Pour satisfaire aux demandes de sa clientèle, Mme Levy a choisi elle-même dans les premières maisons de Paris, un riche assortiment de garnitures toute nouveauté pour robes, en débarquement du steamer Mexican.

Plusieurs couturières en robes et une ouvrière à la machine trouveront immédiatement de l'ouvrage. 21 oct—1m

E. L. E. BONNET, 62 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER.

OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de MODES ET NOUVEAUTÉS à des prix très modérés. 21 oct—1m

BANQUE CRESCENT CITY, Rue du Canal, No. 104.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1866.

UNE réunion des actionnaires de cette Banque est convoquée pour le LUNDI 26 novembre prochain, à midi, à l'effet de considérer la question de réduire le capital de la Banque.

Par ordre des Directeurs, CHAS PALFREY, Jr., caissier. 26oct—3

Avances! Avances!

DES avances libérales seront faites par le soussigné sur consignations de coton, sucre ou mélasses envoyées à ses amis de New York MM. B. C. Baker Bros & Co.

J. B. VANHORN, No 66, 68, 70, 72, rue des Magasins ou rue Poydras. 25 oct—1m

A VENDRE.

BONNE OCCASION POUR UN PETIT CAPITAL

UN MAGASIN DE FOURRAGE

BIEN situé faisant de bonnes affaires. S'adresser sur les lieux, No 6 rue Front Levée, entre Urquhart et l'Hôpital. 25 oct—11 D

AVIS.

UNE demoiselle ayant achevé ses études au Conservatoire de Paris, désire trouver des élèves de piano à domicile. Elle les donnerait aussi chez elle. S'adresser à Mlle E. A. Lock Box 267, P. O. Nouvelle-Orléans. 24 oct—5

T. L. CUNNINGHAM & CO., ROBERT MOORE & SONS, Nlle-Orléans (Lne). Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co., 166....GRAVIER ET 17....UNION.

MARCHANDS de machines à vapeur machines pour habitations chemins de fer et steamers. Dépôt de selles charrues, moulins à maïs &c. Fournisseurs de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

A LOUER.

SALON ET CHAMBRE à coucher à louer, au No 346, rue du Maine, entre Prieur et Johnson. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 24 oct—

Tabac! Tabac!

25 BALLES TABAC DE LA HAVANE.

A vendre par FUENTES & CHALARD, 30, rue Vieille Levée. 24oct—4f, 3f p. s.

DEMOISELLE DE MAGASIN.

ON demande une demoiselle de magasin sachant broder. S'adresser encoignure Bourbon et St-Pierre. 24 oct—3

Collége de Spring Hill, PRÈS MOBILE (ALA.)

LA prochaine session commencera le 5 novembre prochain, MERCREDI, 7 novembre, le Président du Collège partira de la ville avec les élèves qui lui seront confiés, partir convoi de 4 heures du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. Curioz, au Collége des Jésuites, au coin des rues Commune et Baronne, ou à P. Fourcine, agent du Collége, rue Natchez, No 26.

—Conditions—

1o—Pension, enseignement, blanchissage, encre, papier, &c.	$300
2o—Pour l'entrée, la première année seulement	10
3o—Honoraires de médecin et médicaments	10
4o—Literie, si le Collége la fournit	10

N. B.—Les paiements doivent se faire en or ou l'équivalent en monnaie courante.

Chaque demi-session doit être payée d'avance, avant que l'élève soit admis.

La musique, le dessin et l'escrime se paient à part. 24 oct—15f. L. CURIOZ, Président.

Avis aux Contribuables.

LES tableaux d'assessement de la ville pour l'année 1866, ayant été reçus par le Bureau des Réviseurs, les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nouvelle Orléans peuvent venir les examiner. Les séances (les dimanches exceptés) de neuf heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant dix jours, à partir du 20 courant, date après laquelle le Bureau se réunira pour considérer les demandes des personnes qui se croient lésées.

S. P. HARPER, Secrétaire du Bureau des Réviseurs. 24 oct—10j

AVIS.

M. A. MANNESSIER a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, que l'ouverture de son nouvel établissement, rue Dryades, près du Mechanic's Institute, aura lieu, JEUDI, 25, à 6 heures de l'après-midi.

Tout le confortable qu'un public amateur et connaisseur comme celui de la Nouvelle-Orléans, puisse désirer, se trouvera dans cet établissement. A cet effet, il vient d'enrichir sa cave de tous les meilleurs vins et pour que rien ne laisse à désirer, et à seule fin de toujours mériter la considération du public, qui ne lui a jamais fait défaut, il s'adjoint un glacier qu'il a fait venir expressément de Paris. Le lunch le plus varié et préparé dans le dernier goût.

Les commandes pour baptêmes, noces, soirées, bals, seront ponctuellement exécutées. Le service se fera dans le style le plus élégant. L'établissement sera ouvert jusqu'à la fermeture des théâtres. 21oct—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane,

NOUVELLE-ORLÉANS, 22 octobre 1866.

AVIS est donné au public que cette banque sera prête à recevoir les dépôts à partir du 1er Novembre prochain.

Par ordre du Board, L. BERNARD, Caissier. 23 oct—3f

A VENDRE PAR A. ROCHEREAU & CO, 16 et 18, rue St Louis.

40 caisses VERMOUTH. 10 do ABSYNTHE. 21 oct—

A VENDRE Par A. Rochereau & Co., 16 & 18, rue St-Louis.

200 BARRIQUES VIN ROUGE St-Macaire, en débarquement du navire Arthur, venant de Bordeaux. 19oct—

TOUSSAINT 1866.

Guéblé & Nippert.

137.......RUE CANAL.......137

INVITENT les familles à venir examiner leur riche exposition de COURONNES, PALMES, ORNEMENTS, CROIX, MEDAILLONS, FLEURS, PERLES, &c., &c., &c.

Assortiment complet et entièrement nouveau reçu par le Wintur et le Mexican. 21 oct—1m

MARBURG & FOSTER,

IMPORTATEURS, 46 RUE DE CHARTRES,

Viennent de recevoir par les derniers navires des bâtiments à vapeur d'EUROPE, [illegible] COMMETS FRANÇAIS de POPELINES REPS et AUTRES ETOFFES GRANDE NOUVEAUTÉ, CALICOS FRANÇAIS, de CALICOS [illegible], GLAISES DE MOUSSELINES DE LAINE et MERINOS, CHEMISES EN [illegible], COTON, [illegible], BUKSKINS [illegible], NOIRS, [illegible], CALICOS, [illegible] DE GANTS, [illegible] DE BRODERIES, [illegible] D'AUTRES ARTICLES [illegible] NOUVEAUTÉS ET AUTRES MARCHANDISES DU NORD.

Messieurs les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner les assortiments [illegible] ETANT LES PLUS BAS [illegible] MARBURG & FOSTER. 21 oct—1m

C. L. CHAPOTEL,

Coin Bienville et Bourbon

LE soussigné annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle [illegible] un grand assortiment d'ustensiles de ménage en fer battu étamé.

Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, pour le bois et charbon, store de salon et café.

—AUSSI—

Grates. Grates. Grates.

Un grand assortiment de GRATES de cheminée de toutes grandeurs, à vendre par C. L. CHAPOTEL, Coin Bienville et Bourbon. 21 oct—1m

Avertissement! Avertissement!!

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une [illegible] que [illegible] TEXAS, [illegible] LOUISIANE, de l'ALABAMA [illegible] et autres Etats [illegible] métier scandaleux de CONTREFAIRE la

CELÈBRE MARQUE DE WHISKY DEXTER,

nous prévenons [illegible] AGENTS SPECIAUX [illegible] PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS. [illegible] HUILES ESSENTIELLES [illegible] POISON. Le VÉRITABLE [illegible] POURSUIVRE [illegible] CONTREFACTEURS [illegible] DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

LOUIS GRUNEWALD

Magasin de Pianos, de Mélodions et de Musique, Cordes de violon, de guitare et de harpe.

130 RUE DU CANAL 130.

Grand assortiment de PIANOS PLEYEL

[illegible] PIANOS DE STEINWAY & SON, PIANOS DE [illegible].

Pianos vendus à des conditions avantageuses [illegible] instruments. LOUIS GRUNEWALD, 130 rue du Canal. 21 oct—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

CONFORMÉMENT [illegible] LUNDI [illegible] H. CASTARÈDE, Secrétaire.

Habitation à Louer.

[illegible]

Habillements pour Enfants

A DES PRIX TRES REDUITS.

UN grand assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS, CHAPEAUX, [illegible] des dernières modes sera vendu à des

Prix très réduits,

Par LEON GODCHAUX, 81 & 83 rue du Canal, 213, 215 et 217 Vieille-Levée, en face du Marché français. 11 oct—1m

Licht & Philippe,

BRONZEURS ET GALVANISEURS, No 61, rue Perdido, entre Baronne et Dryades.

RÉPARATION ET MISE A NEUF De Bronzes, Pendules, Appareils à Gaz &c. &c. 20 oct—1m

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT, RUE DU BAYOU 289.

AU 1er novembre, M. MARTIN ouvrira une classe du soir, de 6 à 9 heures pour les jeunes gens qui se destinent au commerce ou qui désirent achever leur éducation.

M. Dobbin professeur d'anglais se chargera de toutes les branches en anglais. Prix $3 payables d'avance. Il ouvrira deux tenues de livres. 19 oct—1m

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers rue du Camp, No [illegible] courtiers de change [illegible] se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur le Marchants' National Bank de New York et sur la banque de Liverpool, en Angleterre. 13 oct—1m

AUX FAMILLES.

J'AI l'honneur d'annoncer [illegible] de vin de Bordeaux de France [illegible] St Emilion [illegible] laisser la barrique [illegible] qualité se vend [illegible] 17 oct—jusq 1er nov. L. MANCEL, 80 rue Dumaine.

A VENDRE.

UN café restaurant situé dans un excellent quartier du Second District [illegible] S'adresser au No 104 rue des Magasins. 13 oct—1 m PP

Demande de Cuisinière.

UNE femme de couleur, bonne cuisinière trouvera à s'employer immédiatement en s'adressant au coin des rues Esplanade et Derbigny. 6 oct—

Cannes à vendre.

DE Quarante à Cinquante Arpents de BELLES CANNES à vendre à [illegible] S'adresser à J. A. Fernandez rue Bienville No 126 coin Vieille Levée, au premier. 21 oct—6

Fredco. Mo. Rambaldi.

Professeur d'Italien, de Français, d'Anglais et d'Espagnol.

RUE CONTI, No. 44 Au 2me.

SE charge de toutes espèces traductions, et lettres de toute sorte. [illegible] 19 oct—1 P

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville, NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 16 oct—1m

AVIS.

CHANGEMENT DE LOCAL

A partir du 1er novembre prochain, le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (importation de dry goods en gros) sera transféré du No 30 rue de la Douane au No 31 rue Royale, au premier. 15 oct—1m

Avis.

MR. GUÉRINEAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient de transférer son magasin de la rue Royale, même rue, No 130 encoignure Toulouse. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage que ses amis et le public lui ont accordés jusqu'à ce jour. 3 oct—1m

Mme Thierry,

No 394, Chemin du Bayou, près Derbigny

Invite les horticulteurs et le public en général à visiter ses beaux jardins. On y trouve des plantes variétés de camélias et une infinité de plantes rares. Elle prie les personnes qui l'ont toujours honorée de leur patronage d'adresser leurs ordres pour bouquets, plantes, &c., soit chez elle, ou à M. Boudro, coin Canal et Carondelet, qui est seul autorisé à les recevoir. 19 oct—1m

A VENDRE.

23 VACHES LAITIERES du pays de 30 à 75. 3 taureaux de race. 10,000 pieux pour entourages. Un assortiment de bois de chauffage. 40,000 oranges à vendre. S'adresser sur l'habitation LeBEAU près des Casernes. 23 oct—1m

DEMANDE DE CUISINIÈRE.

ON demande une parfaite cuisinière, française ou allemande, et une excellente femme de ménage. On leur donnera de bons gages. Les meilleures recommandations seront exigées. S'adresser au No 182 de la rue de l'Esplanade, coin Tremé. 20 oct—3 PP

Marchandises Sèches en Gros.

Le plus Grand Assortiment, et le stock le meilleur marché en ville.

La Maison LOEB SIMON & Co., 86..........CANAL..........86

INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.

M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co. et Geo. Bancker & Co., est maintenant dans notre maison, et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patroniser. 12 oct—1m

C. Docteur, Agent,

A l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle et au public en général qu'il a ouvert 135 rue Royale entre Toulouse et St Pierre [illegible] pour l'achat et la vente de bijoux or diamant dentelle, argenterie et [illegible] 25 oct—7

Avis aux débitants de cigares.

A. TATOUT,

FABRICANT DE CIGARES,

166........rue Tremé........166

AYANT acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, où l'on [illegible] 5oct—2m

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les nouveaux agents de C. F. Manton, C. V. Barke, Wm. Chance,

Fusils Fins Doubles et Simples,

[illegible] Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, &c.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés dans les prix ordinaires. McLEAN & OLIVIER, 80, rue du Canal. 2 oct—3m

AVIS.

LE neveu [illegible] de feu François Teinaguez, [illegible] créanciers de ce dernier à se présenter [illegible] JEAN MARIE TEJAGUES, Rue du Bayou N. 172. 26 oct—4f

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & KELF, pour le commerce du charbon. JOHN E. SMITH, J. MILTON KELF. Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

Georges Wailes. Julien Michel.

WAILES & MICHEL,

AVOCATS NOUVELLE-ORLÉANS, 31, rue Royale, au premier.

Exercent leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE-COUPÉE, ainsi que par devant la Cour Suprême de l'Etat.

Une attention particulière sera donnée aux affaires qui leur seront confiées pour la ville et la campagne.

DEBALLAGE! DEBALLAGE!

C. JAUBERT & CO., 30 RUE DE CHARTRES 30

WHOLESALE DRY GOODS.

FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne pour examiner leur stock de marchandises sèches reçu de New York et de pays qu'ils recouvrent dans ce moment et à des prix qui défient toute concurrence.

Importation directe.

CUSACHS & OGDEN viennent de recevoir par le [illegible] grand assortiment d'articles comestibles.

AUX DISTILLATEURS.

Absinthe faranade, Absinthe petite, Hysope, Mélisse, Huile d'anis vert, Huile de baies de génevrier, allemande et française, Huile d'amandes amères, Huile de noyau, Huile de Fenouil, Huile de Marasquin, Fève-alcohol et parfum, &c., &c.

AUX TEINTURIERS.

Aniline bleu de lumière, Aniline rouge, Aniline violet pensée, Acide picrique cristallisé, Do do en pâte, Cochenille ammoniacale, Carmin d'indigo, Sirop de Guatemala, Sel d'Etain, &c. &c.

AUX PHARMACIENS.

Camomille romaine, Camomille allemande, Pieds de chats, Douce amère, Bourrache, Coquelicots, Mauve, Verveine, Racine de guimauve, Saponaire, Tilleul mondé, Pavots grands, &c. &c. &c. 13 oct—1m

CIGARES DE LA HAVANE.

500,000 VÉRITABLES cigares de la Havane des marques les plus recherchées [illegible] 20,000 paquets cigarettes en [illegible] A vendre par PRATS & PESANT, en liquidation, Rue Carondelet, No 3. 14oct—1m PP

GRAND DEBALLAGE DE

Articles de ménage, Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verreries, Quincaillerie, &c., &c., &c.

E. F. MIOTON,

47, rue Royale, entre Bienville et Douane

Immense assortiment de marchandises choisies par M. MIOTON lui-même en ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, BOHEME, ET AUX ETATS-UNIS

A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix du marché. 1 oct—1m

Star candles, Stearine, Lard oil, DE SCHÆFFER

CONSTAMMENT à vendre à l'agence de cette fabrique.

J. AVET. 2 oct—1m PP. 60, Vieille-Levée, après les Blue Stores.

Entrepôt de Tapis du Sud.

NOUS recevons en ce moment nos tapis [illegible] PAILLASSONS, TOILES CIRÉES pour le parquet, ESSUIE PIEDS, RIDEAUX, ABAT JOURS de fenêtres &.

No. 139 Rue du Canal, Nouvelle-Orléans. E. BOUTREUX. H. E. BONNEVAL, agent. 1er oct—1m PP

J. B. Walton & Deslonde,

ENCANTEURS ET AGENTS POUR

L'achat, la vente et le louage à bail de propriétés situées en ville, D'HABITATIONS ET DE TERRES, Pour la vente d'actions, de scrip, de marchandises et de produits, de coton avarié, meubles, &c.

Rue Carondelet, No 47, coin Union.

RECONNAISSANTS de l'appui et de la confiance du public [illegible] PROPRIÉTÉS FONCIÈRES [illegible] VENTES D'ABSENCE ET DE GARDIENS DU PORT, VENTES DE COTON, DE PRODUITS DE MER [illegible] 27 sept—1 m—PP. J. B. WALTON & DESLONDE.

3,000 barils à Mélasse.

CERCLÉS en [illegible] livrables sur les rives du fleuve, entre cette ville et Bâton-Rouge, au débarcadère que désignera l'acheteur. S'adresser à CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 20 oct—10t—dp P

AVIS.

LES créanciers de feu DAVID NOONAN sont priés de présenter leurs réclamations dans les dix jours, au soussigné. J. J. F. PLANCHARD, avocat de Mme Veuve David Noonan, Passage de la Bourse, No [illegible] entre les rues Bienville et Douane. 26 oct—10t

Boulangerie rue Bourbon.

J. BOUCHÉ, propriétaire de la boulangerie rue Bourbon Nos 58 et 60 prévient ses nombreuses clientèles et le public qu'à partir de ce jour il sera toujours pourvu de toutes espèces de pains et de biscuits, tels que—Cream biscuits, Pic Nic Crackers, Soda, Crackers, Sugar, Gingernuts, Butter, Lemon crackers, Pilot bread etc.

Tous les ordres qui lui seront confiés seront promptement exécutés. 25 oct—1m—PP

RESTAURANT COSMOPOLITE, [illegible] RUE ROYALE [illegible]

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant [illegible] le 1er octobre [illegible] parties pour voyageurs. Le restaurant [illegible] les vins et liqueurs de choix. [illegible] Prix modérés. J. B. BIRON & J. CHAPELAIN, Propriétaires. 18 oct—1m

Le steamer SONORA arrivé de Vera Cruz partira pour le même port le 30 octobre. Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR PERILLIAT, agent, rue de la Levée, No 127. 25 oct.

Hôtel St-Louis.

HOTEL ST-LOUIS................NLLE-ORLEANS

CE bel Hôtel vient d'être complètement meublé et sera ouvert le LUNDI 12 NOVEMBRE. Il sera dirigé dans le genre américain et dans le genre européen sous M. J. O. Barbeïs. 24 oct—1m. O. E. HALL, propriétaire.

Habillements Confectionnés pour Hommes,

A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

LÉON GODCHAUX, 81 & 83. RUE DU CANAL, 213, 215 & 217, Vieille-Levée (en face le Marché Français.)

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vendra son grand assortiment d'habillements pour hommes, chapeaux, chemises, &c., à des prix très réduits.

L. GODCHAUX. 9 oct—Venez et examinez avant de faire vos achats. 19 oct—1m

FÉLIX RIEU & Co.

Ont transféré leur magasin du No. 107 au No. 41 rue de Chartres, au premier.

Ils appellent l'attention des marchands et des modistes sur leur stock de toute nouvelle importation exclusivement de cette maison, comprenant:

Confections de Velours, soie et Drap, Robes Balmorals, Étoffes pour Robes, Velours, Grenadines, Robes de Baptême, Trousseaux, Chemises pour dames en percale toile et batiste, Peignoirs, Jupons brodés à plis, Cols et Parures en Valenciennes, Guipure, Application et Points d'Alençon, Broderies, Dentelles, Robes des Volants, Clunys, et Tulles de tous genres Ornements, Jais et Passementerie, Rubans, Fleurs, Parasols, Parapluies, Corsets, &c. &c.

Nos marchandises sont de qualité supérieure et nos prix seront aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.

Nous sollicitons une visite des acheteurs de la campagne. 14 oct—1m PP

ASSURANCE!

Incendie! Risques Maritimes!!!

LA GRANDE COMPAGNIE d'Assurance du Sud et de l'Ouest, (A LA NLLE-ORLEANS)

Contre les Incendies et Risques Maritimes.

Rue Carondelet No 21

Capital comptant $300,000.

Cette compagnie assure contre les incendies, les périls de la mer et de la navigation intérieure.

JAMES LONGSTREET, Président. C. WILLIAMS, Secrétaire. 17 oct—1m PP

MARCHANDISES DE SAISON!

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs clients de la ville et de la campagne, ainsi qu'au public en général, qu'ils viennent de recevoir par le navire CANOVA (du Havre), un choix varié de

Marchandises Françaises,

choisies par eux-mêmes dans les meilleures fabriques d'Europe: et qu'ils offriront aux plus bas prix du marché:

—Tels que—

DRAPERIE CONFECTION pour Dames et Enfants.

DRAP BLANC uni spécialement pour Manteaux d'Enfants.

MOUSSELINE DE LAINE unie et en couleur.

POPELINES de tous genres.

Une grande variété de DENTELLES et ENTRE-DEUX CLUNY.

GANTS DE PEAU JOUVIN ET AUTRES MARQUES.

Un choix de CASIMIRS pour Hommes et Enfants.

En outre des

BAREGES, GRENADINES, unis et couleurs. MOZAMBIQUE!

Et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.

—AUSSI—

Un lot de GRENADINE légèrement avarié.

A très bon marché.

ETERNOD & CRESSY, Coin Bourbon et Ursulines. 1er oct—1m

C. LAZARD,

195...encoignure Ste-Anne et Levée...195 (MAISONS PONTALBA.)

Le soussigné annonce à ses amis de la ville et de campagne, et au public, qu'il vient d'ouvrir, au susdit local, un établissement de VETEMENTS CONFECTIONNÉS et autres articles de tous genres pour hommes et enfants, qu'il offre aux plus bas prix du marché.

Son assortiment est complet et entièrement nouveau, et se compose d'articles choisis par lui-même et manufacturés dans son propre établissement.

Il s'est assuré les services d'un coupeur de premier ordre, et se charge de confectionner sur commande des vêtements du dernier genre.

Le public est prié de venir examiner ses marchandises avant de faire ses achats. 4 oct—1m. C. LAZARD.

AUX ARMES DE FIGARO!

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public de la Nlle Orléans en général, qu'il a transféré son

SALON DE BARBE ET Magasin d'Articles de Toilette pour Hommes,

Du No. 58 RUE ROYALE (où il était établi depuis cinq ans), au No2, même rue, près de l'encoignure Conti, à l'enseigne des "ARMES DE FIGARO."

Il invite respectueusement ses anciens clients et le public en général à venir visiter son nouvel établissement où l'on trouvera le plus parfait COMFORTABLE et un assortiment choisi d'articles des plus variés de toilette d'hommes.

92, Rue Royale, près de la rue Conti. 21 oct—1m. VICTOR DUBOIS.

Société des Artisans et des Agriculteurs de la Louisiane.

La première GRANDE FOIRE de cette Société aura lieu, SUR LE TERRAIN DE LA SOCIÉTÉ, dans la ville de la Nlle Orléans, MARDI, 20 novembre prochain.

Les inventeurs, les fabricants, les éleveurs d'animaux &c. de toutes les parties des États-Unis, et qui désirent s'y faire représenter à cette Exposition d'Industrie, peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux officiers de la Société.

L. N. MARKS, Président, LUTHER HOMES, secrétaire et trésorier, C. H. SLOCOMB, président du comité. 20 oct—1m

Aux Consommateurs de Coke.

LA Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans a réduit aujourd'hui le prix du Coke à cinquante cents le baril. 21 oct—1 sem. W. S. BROWN, Trésorier.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin pour la vente de cigares en détail, au No 2 de la rue Carondelet ou il tiendra que de véritables cigares et cigarettes de la Havane. F. A. GONZALES.

Cigarettes de la célèbre marque Honradez, garanties véritables et importées, à vendre par paquets, à 15 cents le paquet, au No 2 de la rue Carondelet, par F. A. GONZALES.

Cigares garantis importés de la Havane à 5 cents pièce, à vendre, au No 2 de la rue Carondelet par F. A. GONZALES.

CIGARES DE LA HAVANE.

250,000 cigares importés de la Havane, en douane et les droits payés, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES, Rue Tchoupitoulas No 58.

Cigarettes de la célèbre marque la Honradez 30,000 paquets, en douane et les droits payés à vendre en lots, au gré des acheteurs par F. A. GONZALES, Rue Tchoupitoulas No 58. 18 oct—10

MAISON DORÉE, 144........Rue du Canal........144

M. JOHN STRENNA a l'honneur de faire savoir au public que son grand Restaurant connu sous le nom de MAISON DORÉE est ouvert de six heures du matin à minuit. On trouvera toujours toutes les choses de la saison [illegible] 12 oct—1m PP

Changement de domicile.

LE Dr O. ANPOUX a transporté son domicile au No 200 rue du Canal, entre Rampart et Basin. 5 oct—1m